

La vie Monétéronne

BULLETIN MUNICIPAL N° 3 - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

Edito

Vivre Ensemble : partageons des valeurs, des projets, une méthode

Etre élu est un engagement envers la collectivité et surtout envers les électeurs qui ont porté leurs suffrages sur nos candidatures. Investis de cette responsabilité, nous nous engageons à participer à la vie collective de la commune et de la communauté de communes (commissions, groupes de travail, réunions dans les instances,...).

C'est le sens du devoir civique et démocratique qui s'impose à nous tous, élus, par respect pour nos électeurs.

Il ne nous est pas concevable de ne participer à aucune commission dans notre commune.

Pour être pleinement actifs et efficaces, pour rester à l'écoute et au service de tous nos concitoyens, nous avons fait le choix de répartir les mandats en ne cumulant pas de fonctions locales (maire, adjoints) et communautaires (vice présidence, conseillers communautaires).

Ce non-cumul est pour nous représentatif d'une éthique de fonctionnement, caractérisée par un équilibre et une justice dans les décisions, des débats sur les idées, des échanges constructifs, sans esprit partisan ni jugement personnel.

Nous conduirons notre mandat dans cette perspective, en définissant ensemble notre avenir collectif à court, moyen et long terme. Bien vivre ensemble est un objectif quotidien pour tous les sujets communaux, en particulier autour de l'animation, la vie scolaire, l'urbanisme et le cadre de vie, ainsi que le développement économique.

Toutes les commissions, groupes de travail, dont l'ouverture est possible réglementairement, sont des lieux d'échanges privilégiés pour tous les Monétérons et les élus. Nous vous invitons donc à venir participer largement, de manière ponctuelle ou assidue à ces moments de rencontre. Nous vous disons à bientôt, pour échanger et construire notre Vivre Ensemble !!

Eric FROMENT, 4ème adjoint .

Dates des prochaines Commissions Municipales ouvertes :

URBANISME – PATRIMOINE :

Prochaine réunion : Jeudi 17 juillet à 20h15

CONSEIL MUNICIPAL :

Prochaine réunion : Mardi 15 juillet à 20h

Réunion suivante : Lundi 1er septembre à 20h30

VOIRIE – TRAVAUX – TRANSPORTS :

Prochaine réunion : mardi 29 juillet à 20h30

Dans ce numéro :

- La vie à la Communauté de Communes → Page 2
- Vie communale : Le CCAS → Pages 2 et 3
- Petite annonce → Page 3
- Le patrimoine de notre village → Pages 4 et 5
- Les rendez-vous de l'été → Page 6
 - 13 juillet : La fête nationale
 - 19 juillet : Ripaille dans la Grand Rue
 - 20 juillet : Les 25 ans du camping
- Randonner autour de chez nous → Page 7
- L'écran Vagabond à Monestier → Page 8
- La recette du mois → Page 8

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - mairie@monestierdeclermont.fr / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h

Le roman des élections Com. Com. continue.

Suite à une première réunion communautaire sans partage de l'exécutif, la majorité en place a poussé le bouchon encore un peu plus loin en proposant d'élargir le nombre de vice présidences au maximum possible et en faisant élire l'un des leurs, sans poste jusque là, à la vice présidence du CIAS.

Pour nous Monétérons, cette élection est curieuse : car c'est notre ancien maire, Marie-Jo Villard qui a été élue à ce poste au niveau communautaire, alors qu'elle n'est impliquée en rien au niveau de notre commune. Ni dans le social, ni dans aucune autre commission.

Pour ceux qui prônent le lien fort entre communes et communauté de communes, cette élection pose un certain nombre de questions.

Le territoire y a perdu une chance de pouvoir travailler tous ensembles mais cela n'a pas altéré notre motivation à vouloir rassembler et à faire progresser le territoire. Au contraire nous sommes à l'origine de la création du Groupe D'Initiatives du Trièves - 'GDID Trièves' se prononce aussi « J'ai des idées Trièves ». Ce mouvement rassemble des maires, des élus de la majorité des villages et des citoyens de tout le Trièves qui ont la volonté de dépasser les clivages politiques, les oppositions de territoires et les histoires anciennes pour développer ensemble toutes les potentialités du Trièves. Toutes les personnes qui souhaitent se joindre à ce groupe sont les bienvenues, elles peuvent contacter Laurent Viillard au 06 83 09 00 60.

Pour le reste, la vie à la communauté de communes s'organise : certaines commissions ont tenu leurs premières réunions et mis en place les premiers chantiers : présentation du diagnostic économique du Trièves, travail mené par l'agence d'urbanisme de Grenoble ; état des lieux et présentation des chantiers de la commission Ordures Ménagères, avec un accent toujours plus fort sur une augmentation de la qualité du tri des déchets au niveau des foyers ; présentation de l'organisation et du champ d'action du pôle culture et patrimoine, présentation des actions en cours et perspectives suite aux Etats Généraux de la Culture et du Patrimoine en Trièves ;

La problématique du groupe scolaire du village étant notre première priorité et cette compétence « écoles » étant dévolue à la CDCT, nos efforts sont concentrés pour faire avancer ce projet.

Vie Communale : Le CCAS

Un peu d'histoire : Le CCAS trouve son origine dans les bureaux de bienfaisance créés par la loi de 1796 et les bureaux d'assistance rendus obligatoires dans chaque commune par la loi du 15 juillet 1883.

C'est en 1978 que le bureau d'aide sociale prend le nom de centre communal d'action sociale (CCAS), nom qui sera consacré en 1986 par la loi du 6 janvier 1986.

Et ce n'est qu'en 1995 que sont enfin précisées les missions et l'organisation du CCAS par un décret (1)
Le principe est que chaque commune doit constituer un centre communal d'action social.

Sur la commune de Monestier de Clermont, le CCAS intervient actuellement sur les actions suivantes :

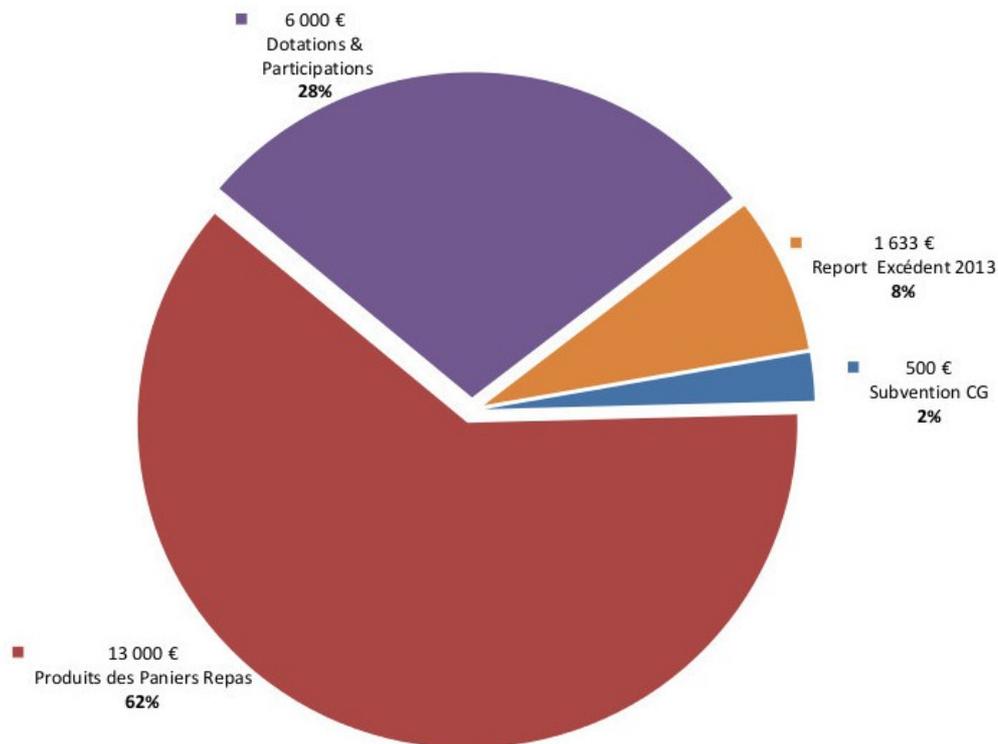
- ✓ Aides aux familles en grosses difficultés en lien avec l'assistante sociale
- ✓ Aides aux familles pour les voyages scolaires
- ✓ Versement de subventions à diverses associations en lien avec l'action sociale
- ✓ Portage de repas aux personnes âgées
- ✓ Repas des anciens
- ✓ Bon carburant pour les demandeurs d'emploi (pour cette action, nous sommes seulement intermédiaire puisque le conseil général nous rembourse les bons alloués.)

Pour pouvoir fonctionner, le CCAS dispose d'un conseil d'administration composé du Maire, d'élus de la commune et de membres représentant des associations dans le domaine de l'insertion, des personnes handicapées, de retraités, etc...

Son but est d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

(1) Décret 95-562 du 6 mai 1995 modifié par le décret 2000-6 du 04/01/2000 codifiés aux articles R123-1 et suivants du CASF.

BUDGET CCAS - RECETTES 21 133 €



Le CCAS a un budget autonome de celui de la commune, d'environ 21 133€ pour l'année 2014

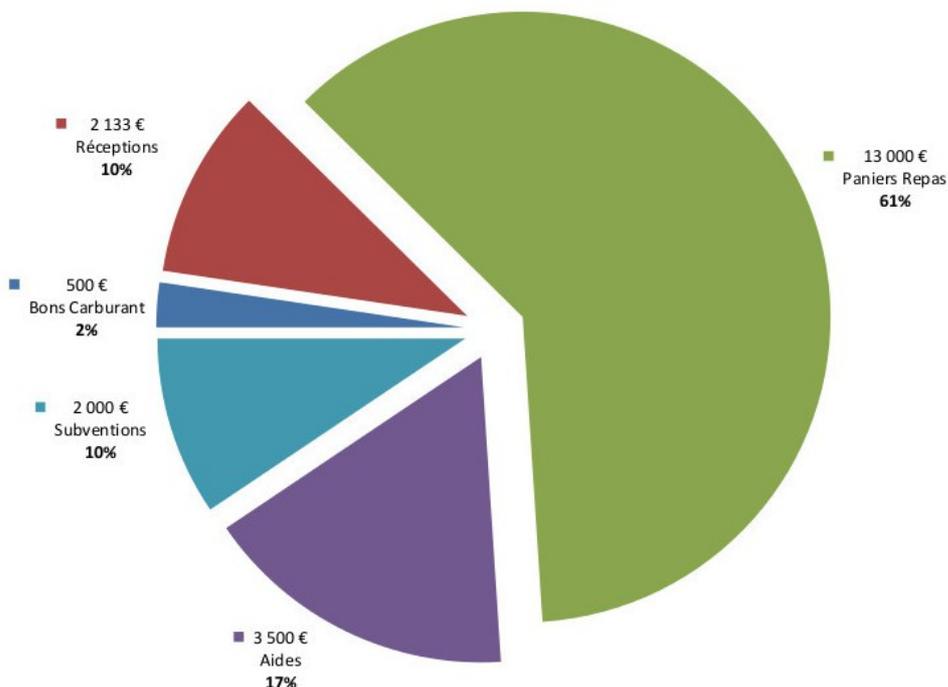
Nouveauté cette année, nous allons mettre en place des aides pour les adhésions sportives ou culturelles pour les enfants de moins de 18 ans pour les inscriptions 2014/2015 pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 800.

Une enveloppe budgétaire sera prévue à cet effet et ne pourra être dépassée.

Les demandes seront envoyées en mairie avec une photocopie du quotient familial et les coordonnées de l'association.

Pour plus de détails sur cette action et le montant des aides accordées, merci de contacter la mairie à partir du 20 août 2014.

BUDGET CCAS - DEPENSES 21 133 €



Petite annonce :

Logement communal
Studio à louer au dessus du magasin PROXI.
 Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

Le patrimoine de notre village

J'ai eu tout récemment la chance et le privilège de découvrir les richesses patrimoniales de notre village en compagnie de notre éminent érudit Lionel Riondet, qui avait été invité par les Amis du Musée du Trièves, de Mens, pour animer cette visite. Notre guide nous emmena tout d'abord au bout de l'Allée des Portes du Trièves, vers un étrange bâtiment octogonal. Armé d'une clé énorme, il entreprit d'en ouvrir la lourde porte pour nous faire découvrir la source thermale de Monestier de Clermont.



Connue depuis très longtemps - le docteur Pierre de Vulçon en vantait déjà les mérites en 1639 - elle a fait l'objet de plusieurs tentatives de commercialisation au cours des siècles, qui ont finalement échoué à cause de son débit trop faible. Après avoir plusieurs fois changé de nom, elle se nomme aujourd'hui «source Saint Paul». La Communauté de Communes du Trièves, actuelle propriétaire de cette source, a récemment fait rénover son site de captage et envisage d'en ouvrir la porte au public en y organisant des animations.

Les trois places du village ont également une histoire passionnante. Face à l'église se dressait jadis « l'Auberge de la Chasse Royale » fréquentée par le dauphin Louis XI après ses parties de chasse à l'ours et au loup. Rachetée par la commune au milieu du XIXème siècle, on la fit raser pour y construire l'ancienne mairie, et les écoles primaires qui ont vu grandir nos anciens.

Le cimetière se trouvait initialement autour de l'église et au bord de la route. Il fut déplacé sur son site actuel vers 1863.

Sur le mur sud de l'église est fixée une méridienne, sorte de cadran solaire rare, fabriqué au XIXème siècle, qui donne chaque mois l'heure de midi.

Il existait au VIIIème siècle un petit monastère de bénédictins qui donna son nom à notre village : Monasterium Clari Montis. Son emplacement le plus probable est à la place de notre église, qui serait elle même issue de l'ancienne chapelle du monastère. C'est une église originale par son style incertain, car agrandie à plusieurs époques. La chapelle devint église par l'addition d'une nef centrale, puis une nef latérale y fut rajoutée côté nord en 1844. Un projet identique au sud n'a finalement jamais abouti. A l'époque de l'apparition de La Salette, vers 1862, on y perça, au sud, des fenêtres ornées de vitraux dédiés à Notre Dame.



Mais l'anecdote la plus étonnante est sans doute celle de son Christ en bois, œuvre non signée mais qui porte l'empreinte des célèbres frères Hache. Ce christ appartenant à l'église Saint André de Grenoble, fut caché dans le grenier de l'église de Monestier au moment de la révolution, afin de le préserver. Il fut retrouvé bien plus tard, sans souvenir de sa provenance, et accroché dans le Choeur. Un concours de circonstance ne permit que beaucoup plus tard de connaître son histoire.

Traversant la place de la Halle - dont l'abri de bois fut démonté en 1909 - on arrive face aux murs de l'ancien café-restaurant-coiffeur, à l'angle de la Grand Rue et du chemin de la Lauzère. Malgré une rénovation récente, on aperçoit encore l'entrée spéciale pour les dames qui n'auraient pas été bien avisées de passer par le bar pour se faire coiffer.

En suivant ce même chemin, au bout duquel se trouvait une petite carrière de lauzes, on découvre sur la gauche, près du portail du château de Bardonenche, une stèle à la mémoire du lieutenant Jacques Mole, alias « Emmanuel », chef des résistants qui fut arrêté là par la milice en 1944...

Le patrimoine monétéron, c'est aussi sa place de l'Hôpital, qui abritait en 1348 une unité sanitaire des Chevaliers de l'ordre de St Jean de Jérusalem (Ordre de Malte) dédiée aux malades de la peste... et plus tard un hôpital temporaire pour les blessés de la guerre de 14-18 ; l'actuelle mairie, bordée du beau parc Louis Samuel, ancienne propriété privée rachetée par la mairie en 1963 ; une stèle des chantiers de jeunesse qui tenaient lieu de service militaire démilitarisé, pour occuper les jeunes gens pendant l'occupation, et dont certains ont finalement rejoint la résistance ; le dynamisme industriel de notre village, qui engendra les usines Allibert et Moncler ; dans la grand rue, des fenêtres à meneaux, des engrangeous, des portes cochères, des arcs de boutique...mais aussi le château de Bardonenche...

A l'origine un simple pavillon de chasse de la viconté du Trièves, il appartenait à Eymard de Clermont.

En 1566, André Allemand de Pâquier le racheta et y fit accoler une aile vers 1590.

En 1679, il devint propriété d'Alexandre de Bardonenche. Son petit fils César de Bardonenche le fit rehausser d'un étage pour y installer ses domestiques.

Il y rajouta également ses deux pavillons latéraux, aménagea le jardin, installa la belle fontaine au nord.



Le château fut encore plusieurs fois vendu avant de devenir l'actuelle propriété de Mme et M. Schoebel qui le rénovent dans l'esprit de son histoire et louent à leurs hôtes la chambre du Viconte avec sa magnifique cheminée et son plafond à la française, la chambre de Mademoiselle au ciel de lit décoré de gypseries finement sculptées, et tant d'autres merveilles architecturales...

C'est un réel plaisir que de prendre le temps de découvrir les richesses de notre village. Depuis 25 ans, Lionel Riondet, amateur passionné comme il se plaît à le dire, écrit des articles consacrés à tout le canton dans la Revue des Amis de la Vallée de la Gresse. La collection complète est conservée au Fond documentaire du Trièves, à Mens. Pour la consulter, appeler Fabrice Guillen au 04 76 34 24 70.

**Un grand merci à Lionel pour cette journée passée à partager sa passion avec nous, avec humour et bonne humeur.
Jeanne Lucsanzky, conseillère municipale.**

Les Rendez-vous de l'été :

► 13 juillet : La fête nationale

Elle aura lieu comme d'habitude le soir du 13 juillet.

Rendez-vous ce dimanche soir au parc Louis Samuel (près de la mairie) à 21h pour la distribution des lampions et la descente de la Grand Rue jusqu'au stade où nous attendra une buvette tenue par le Comité d'Animation.

A la nuit tombée, les artificiers tireront le traditionnel feu d'artifice qui sera suivi par un bal populaire, organisé par B.O. Animation.

► 19 Juillet : Ripaille dans la Grand Rue.

Menus (Hors boissons)

Adulte : 10 €

Salade
Grillade, frite
Fromage
Dessert

Enfant : 5 €

Saucisse, frite
Dessert

Programme :

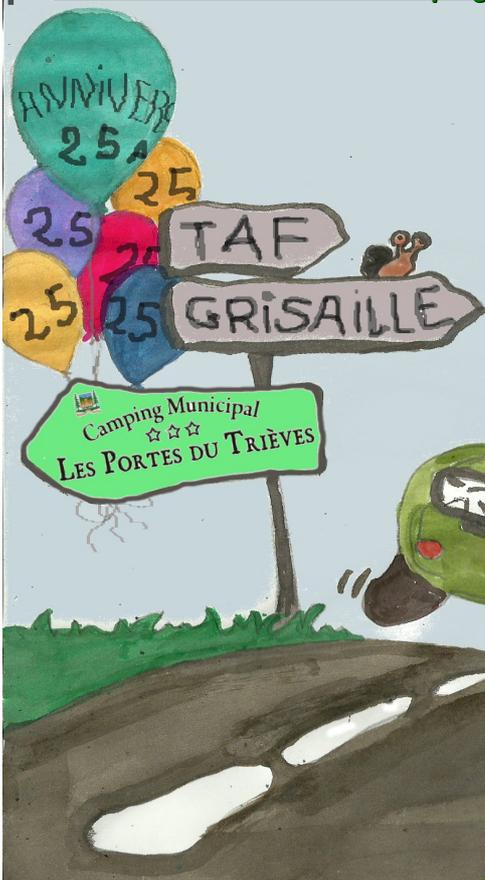
13h : Barbecue géant dans la Grand Rue
A partir de 15h : Rassemblement de Harley Davidson
A partir de 16h : Défilé de mode (boutique Art Monie)



Cette journée festive, organisée par l'UECM (Union Economique du canton de Monestier de Clermont) et le RCVMT (Rugby Club Vif Monestier Trièves) débutera par un repas dans la Grand Rue



► 20 Juillet : Les 25 ans du Camping



Depuis des années, le Syndicat d'Initiatives organisait pour les campeurs un pot de bienvenue en juillet et un autre en août.

Le Syndicat ayant depuis peu cédé la place au Comité d'Animation, c'est cette nouvelle association qui se chargera cette année de ces deux manifestations, le 20 juillet et le 9 août.

Mais ce n'est pas tout ! Cette année, le Camping Municipal « Les Portes du Trièves » fête son quart de siècle !

Le premier pot de bienvenue, organisé le 20 juillet, sera l'occasion de fêter cet Anniversaire, où tous les habitants du village sont chaleureusement conviés. Rendez-vous donc ce jour là à 18h30 au camping

Randonner autour de chez nous :

La Table D'orientation de Côte Rouge.

Balisage jaune ou jaune/vert (dans le parc du Vercors) Sentiers à retrouver sur la carte « Promenades et randonnées en Vercors Trièves » éditée par le Parc Naturel Régional du Vercors Durées

- Randonnée Pédestre : 3h30
- VTT : 2h
- Difficulté Moyenne ;
- Distance 12 km ; Dénivelé 360 m

Attraits de l'itinéraire

Vue panoramique sur une centaine de km de la « table d'orientation de Côte Rouge ». Du belvédère de la Roche, vue plongeante sur la retenue d'Avignonet Monteynard. Le long du parcours on verra quelques Plantes médicinales intéressantes : au printemps, tussilage et pulmonaire ; en été, petite centaurée et germandrée petit chêne.

Départ/Arrivée : Gare SNCF de Monestier de Clermont.

Altitudes : Monestier de Clermont 840 m, Col de Fraisse 947 m, Table d'orientation 1046 m, Le Puy 821 m.

Descriptif

De la gare de Monestier de Clermont, rejoignez la Grand Rue et tournez à gauche au rond point. Suivez la RN 75 sur 100 mètres puis prenez le chemin Ferrier sur votre gauche jusqu'à la « Croix de Fraisse ». Juste après la ferme de Ferrier vous pourrez admirer le Mont Aiguille sur votre droite ainsi que le ravin du Baconnet.

Prenez la direction de la «Table d'Orientation» par la piste puis le joli sentier dans la forêt pour atteindre le point de vue à 360° sur le Vercors, le Trièves, le Dévoluy, l'Oisans, la Chartreuse...

Redescendez au bois de Maissenas, puis prenez la piste à gauche jusqu'au « Serre des côtes », d'où vous pourrez faire un aller-retour jusqu'au « belvédère » qui surplombe le lac de Monteynard.

Le retour se fera par « Combe Mille », puis « La croix de Fraisse ». Au « Col de Fraisse », prenez à droite vers le « Col de la Sée », passez « le Ricou » avant de rejoindre le chemin de la Lauzère et le château de « Bardonenche » en passant sous la voie ferrée.

Descendez jusqu'à la Grand Rue et tournez à gauche vers le sud jusqu'au prochain rond point où vous prendrez encore à gauche pour rejoindre la gare de Monestier de Clermont.



L'Ecran vagabond à Monestier de Clermont :

Du 25 juin au 8 juillet

Deux jours une nuit : Vendredi 4 juillet à 18h

Le promeneur d'oiseau : Vendredi 4 juillet à 20h30

Bientôt dans nos villages :

(voir le programme sur

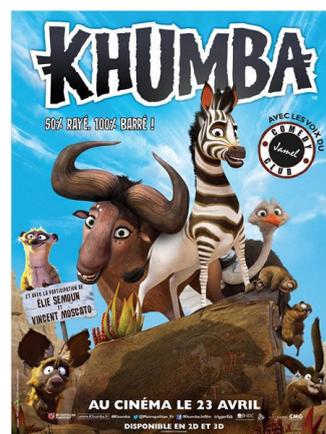
<http://ecran-vagabond-trieves.blogs.allocine.fr/>)

Du 9 au 22 juillet

- ✓ Tristesse club
- ✓ The homesman
- ✓ Khumba

Du 23 juillet au 5 août

- ✓ On a tout pour être amies
- ✓ Bird people
- ✓ Edge of tomorrow



La Recette du Mois :

Tajine de poulet aux olives et citrons confits

Pour 8 personnes – préparation rapide et facile – cuisson environ 1 h 15

Ingrédients :

2 poulets vidés ou 8 cuisses de poulets
75g de beurre
5 cuil. à soupe d'huile d'olive
4 oignons
4 doses de safran
400 g d'olives vertes dénoyautées
2 citrons confits
1 petit bouquet de coriandre
sel, ½ cuil. à café de poivre blanc

Recette :

Couper les poulets en huit morceaux.
Mettre le beurre et l'huile dans une cocotte. Quand la graisse est bien chaude, verser les morceaux de poulet, faire revenir de tous les côtés puis retirer.
Mettre à la place dans la cocotte les gousses d'ail pressées et les oignons émincés. Quand ceux-ci commencent à blondir, remettre le poulet et ajouter le safran, le poivre et un verre d'eau. Saler modérément, couvrir la cocotte et laisser mijoter pendant 1 heure.
Remuer de temps en temps et ajouter de l'eau si la sauce est trop réduite.
Pendant ce temps, faire bouillir de l'eau dans une casserole et y plonger les olives 1 minutes pour les dessaler. Les incorporer, ainsi que les citrons confits coupés en huit (pépins enlevés) et la coriandre hachée, 15 minutes avant la fin de la cuisson du poulet.
Vous pouvez accompagner ce plat de graine de couscous ou de riz à votre convenance.

Bon appétit !

Ce mois-ci, Chrystel Riondet nous propose un tajine original
N'hésitez pas à nous envoyer vos recettes !

La Vie Monétérone
Mairie
38650 Monestier de Clermont

Directeur de la publication :
René Chalvin

Directrice de rédaction :
Chrystel Riondet

Comité de rédaction :
Jeanne Lucsanskzy
Laurent Viallard
Marc Delmas
Marie-Claude Donnat
Céline Vallier